RESF 63
21 rue Jean Richepin
63000 Clermont-Ferrand
resf63@free.fr
06 50 09 33 61

Communiqué du Réseau Éducation Sans Frontière 63

Clermont-Ferrand le 30/10/17,

#ClermontFacSolidaire : une belle victoire, un premier pas.

25 jours de bataille. C'est le temps qu'il a fallu pour que la Préfecture accepte de respecter le droit inconditionnel à l'hébergement des exilé.e.s à Clermont-Ferrand.

Près d'un mois durant, militant.e.s et citoyen.ne.s ont permis à près de 200 personnes de survivre ensemble, dans les jardins de la fac de Lettres, jusqu'à ce qu'elles se voient proposer un toit pour passer l'hiver. Grâce à des solidarités qui n'ont fait que s'amplifier, et à des mobilisations qui n'ont fait que s'élargir, nous avons réussi à obliger la Préfecture à prendre la mesure de l'urgence du problème, et à agir en conséquence.

Pourtant, cela ne constitue qu'un premier pas. Nous attendons toujours que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme fasse de même, et propose un hébergement et accompagnement aux 80 enfants étrangers, arrivé.e.s seul.e.s sur le territoire français, et qui n'ont trouvé d'autre refuge que celui des militant.e.s et des citoyen.ne.s de Clermont-Ferrand. Certain.e.s sont hébergé.e.s chez l'habitant, 47 d'entre eux vivent dans un squat, où la bienveillance et la chaleur humaine ne remplacent pas une véritable prise en charge leur permettant de s'envisager un avenir. Nous appelons donc, une fois de plus, les autorités à prendre leurs responsabilités.

Si une action d'urgence, comme à la fac de Lettres, est indispensable aujourd'hui pour permettre à ces enfants de passer l'hiver au chaud et d'espérer s'insérer dans notre société, nous rappelons encore et toujours que la véritable solution réside dans l'octroi de titres de séjour à toutes et tous.

D'ores et déjà, nous savons que plusieurs personnes ont été hébergées pour quelques nuits seulement et se retrouvent dès le 30 octobre sans solution. En outre, d'autres personnes, d'autres familles vont aussi très rapidement se retrouver sans hébergement (les périodes de prise en charge arrivant bientôt à terme). Nous rappelons que l'engagement de la Préfecture consistait à mettre ces personnes à l'abri pour l'hiver. Nous restons très vigilants et mobilisés quand à la mise en œuvre de cet engagement.

À l'opposé de la logique de fermeture des frontières, qui ne produit que de la misère, des sans-droits et des expulsions aussi coûteuses qu'indignes, nous défendons encore et toujours la régularisation comme seule solution capable de permettre à chacun.e de reprendre une vie autonome, de contribuer à la richesse et à la solidarité nationale, et de vivre, enfin libres, au « pays des droits de l'homme ».

Pour faire le point sur ces situations et la suite de notre mobilisation, nous donnons rendez-vous à la presse JEUDI 2 novembre à 11h dans les locaux de la Ligue des Droits de l'Homme (centre Jean Richepin, 21 rue Jean Richepin).